



CATALOGUE DES FORMATIONS FEDERALES 2015 / 2016

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

http://alsace.ffnatation.fr – calsacen@orange.fr
03 89 43 29 29







Mesdames, Messieurs,

La formation est un axe majeur du développement de nos pratiques et à ce titre, je vous transmets ci-après le catalogue des formations organisées par l'ERFAN Alsace au titre de la saison sportive 2015/2016.

Vous noterez que:

- Nous allons organiser une formation BF3 natation course et water-polo, la formation BF4 sera à nouveau proposée la saison 2016/2017.
- Les BF1 et BF2 ont vu leur nombre d'heures de cours augmenter significativement, surtout le BF2 car il intègre désormais les pass'compétition. Aussi, le BF2 sera proposée dans les spécialités natation course, natation synchronisée et water-polo.
- Les formations éveil-aquatique et éducateurs aqua-santé apparaissent dans ce catalogue et ne seront mise en œuvre qu'à condition d'effectif minimum de stagiaires. Elles doivent permettre à nos clubs de se structurer également dans ces activités.
- La formation continue des entraîneurs sera mise en place comme la réglementation fédérale nous l'impose. A ce titre le programme spécifique vous sera transmis courant septembre 2015. Merci de nous transmettre vos attentes.

Je vous invite à inciter vivement vos cadres pour qu'ils renforcent leurs compétences à travers ces formations.

L. HORTER

Président de la ligue d'Alsace







SOMMAJIRIE

FORMATION AU BREVET FEDERAL 1° - HAUT-RHIN	4
FORMATION AU BREVET FEDERAL 1° - BAS-RHIN	6
FORMATION AU BREVET FEDERAL 2°	8
FORMATION AU BREVET FEDERAL 3°	. 10
FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS	. 12
FORMATION EDUCATEUR AQUA-SANTE	. 13
Module d'initiation à l'Aquaform	. 15
Découverte des bébés nageurs	. 15
Aquanhobie et natation adulte	15







FORMATION AU BREVET FEDERAL 1° - HAUT-RHIN

Missions des BF1:

Les titulaires du Brevet Fédéral 1^{er} degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics.

Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Sauv'nage ».

Ces intervenants inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi qu'en cohérence avec le plan de développement du club et plus particulièrement le projet de l'Ecole de Natation Française du club.

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- conduire des activités vers l'acquisition du "Sauv'nage" dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique,
- participer au fonctionnement du club,
- assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

Le titulaire du Brevet Fédéral 1^{er} degré est intégré dans une équipe qui met en œuvre le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club.

Sa responsabilité s'exerce sur le groupe dont il a la charge tant dans l'organisation matérielle que pédagogique. Il assure la sécurité de ses pratiquants.

Il est autonome dans les tâches administratives qui lui sont confiées dans le cadre de directives précises.

Il n'assure aucune fonction de tutorat.

Le BF1 et le BF2 permettent également de pouvoir bénéficier d'allégements importants (75%) dans le Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de la Natation. Pour tous renseignements, joindre Denis Westrich au 06 12 21 59 76 ou Patrice Liboz 06 63 51 18 89

- Public et pré-requis :

- Avoir 15 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage (sinon passage d'un test lors de l'entrée en formation).

- Méthode pédagogique :

- Formation théorique et pratique en alternance,

- Programme:

- Durée: 74h en centre de formation (sans le PSC1) – 35h en stage pratique,





- Le brevet fédéral 1^{er} degré est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) :
 - o UC 1 EC de participer au fonctionnement du club
 - o UC 2 EC de préparer une séance
 - o UC3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du Sauv'nage
 - o UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
 - o UC 5 EC de conduire une action éducative
 - o UC 6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
 - o UC7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

(EC : être capable de)

- Coordination pédagogique :
 - o Denis Westrich, Conseiller Technique Régional et équipe technique régionale
- Formateurs:
 - o Cédric Valentak, Frédéric Rohrbach, Daniel Juillerat et Denis Westrich
- Dates et lieu :
 - o 19 septembre à Mulhouse (Centre d'entrainement et de formation du MON − 51, bld Stoessel − 68100 Mulhouse)
 - o 19 et 20 octobre à la piscine de Saint Louis
 - o 21 et 22 décembre à la piscine de Guebwiller
 - o 19 et 20 février à la piscine de Guebwiller
 - o 4 et 5 avril à la piscine de Guebwiller
 - o 4 juin à Mulhouse
- Horaires: 9h à 12h restauration libre 13h à 17h30
 - o Nombre de places : Minimum : 8 personnes Maximum : 20 personnes
- Coût:
 - o Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 700 euros
 - o Bénévole: 500 euros
- **Inscription :** lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace : http://alsace.ffnatation.fr

Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :

 $\underline{https://docs.google.com/forms/d/1PIKIE_wts9IdJmsaSVdRkrV85C5wl28yAdef4eLWanE/viewform}$





FORMATION AU BREVET FEDERAL 1° - BAS-RHIN

Missions des BF1:

Les titulaires du Brevet Fédéral 1^{er} degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics.

Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Sauv'nage ».

Ces intervenants inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi qu'en cohérence avec le plan de développement du club et plus particulièrement le projet de l'Ecole de Natation Française du club.

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- conduire des activités vers l'acquisition du "Sauv'nage" dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique,
- participer au fonctionnement du club,
- assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

Son autonomie s'exprime dans le cadre du projet pédagogique du Sauv'nage qu'il met en œuvre, sous l'autorité du responsable de l'activité.

Sa responsabilité s'exerce sur le groupe dont il a la charge tant dans l'organisation matérielle que pédagogique. Il assure la sécurité de ses pratiquants.

Il est autonome dans les tâches administratives qui lui sont confiées dans le cadre de directives précises.

Il n'assure aucune fonction de tutorat.

Le BF1 et le BF2 permettent également de pouvoir bénéficier d'allégements importants (75%) Le Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de la Natation.

Pour tous renseignements, joindre Denis Westrich au 06 12 21 59 76 ou Patrice Liboz 06 63 51 18 89

- Objectifs:

Les titulaires du Brevet Fédéral 1^{er} degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « **Sauv'nage** ».

- Public et pré-requis :

- o Avoir 15 ans minimum.
- o Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- o Être titulaire du diplôme du Sauv'nage (sinon passage d'un test lors de l'entrée en formation).

Méthode pédagogique :

o Formation théorique et pratique en alternance,

- Programme:

o Durée: 74h en centre de formation (sans le PSC1) – 35h en stage pratique,





- Le brevet fédéral 1^{er} degré est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) :
 - o UC 1 EC de participer au fonctionnement du club
 - o UC 2 EC de préparer une séance
- \circ UC 3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du \circ Sauv'nage
 - o UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
 - o UC 5 EC de conduire une action éducative
 - o UC 6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
 - o UC 7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

(EC : être capable de)

- Coordination pédagogique :
 - o Denis Westrich, Conseiller Technique Régional et équipe technique régionale
- Dates, lieu et horaires :

Les cours ont lieu à la piscine de Molsheim (route des Loisirs 67190 Mutzig) avec Stéphane Puchol sauf le premier et le dernier.

- o 19 septembre à Mulhouse (Centre d'entrainement et de formation du MON 51, bld Stoessel 68100 Mulhouse)
- o 19 et 20 octobre à la piscine de Molsheim
- o 21 et 22 décembre à la piscine de Molsheim
- o 15 et 16 février à la piscine de Molsheim
- o 11 et 12 avril à la piscine de Molsheim
- o 4 juin à Mulhouse

Horaires: 9h à 12h – restauration libre – 13h à 17h30

- Nombre de places :
 - o Minimum: 8 personnes / Maximum: 20 personnes
- Coût:
 - o Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 700 euros
 - o Bénévole: 500 euros
- **Inscription :** lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace : http://alsace.ffnatation.fr

Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :

 $\underline{https://docs.google.com/forms/d/1PIKIE_wts9IdJmsaSVdRkrV85C5wl28yAdef4eLWanE/viewform}$





FORMATION AU BREVET FEDERAL 2°

- Objectifs:

Les titulaires du Brevet Fédéral $2^{\grave{e}me}$ degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Pass'sport de l'eau » et/ou du « Pass'compétition ».

Ces intervenants inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi qu'en cohérence avec le plan de développement du club et plus particulièrement le projet de l'Ecole de Natation Française du club.

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires,
- concevoir un projet d'animation en vue de l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs ;
- concevoir un projet d'animation dans le cadre du projet d'initiation de la « natation course » ;
- conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition de l'ENF2 Pass'sports de l'eau ;
- conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'aquisition des différentes nages, des virages et des départs ;
- conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition de l'ENF 3 Pass' compétition natation de course
- participer au fonctionnement du club,
- assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le titulaire du Brevet Fédéral 2^{ème} degré est intégré dans une équipe qui met en œuvre le plan de développement du club.

Il exerce en autonomie ses activités d'initiation et conçoit le projet d'animation de son activité dans le cadre de l'Ecole de Natation Française en vue de l'acquisition du « Pass'sports de l'eau » et du « Pass'compétition ».

Dans le respect des valeurs et des objectifs fixés par les instances dirigeantes, il bénéficie d'une délégation de responsabilité. Il rend compte régulièrement des actions entreprises et des résultats obtenus.

Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Public et pré-requis :

- o Ces prérequis pour accéder à la formation sont :
- o Avoir 16 ans minimum,
- o Être licencié à la Fédération française de natation,
- o Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent,
- o Être titulaire de l'ENF1 Sauv'nage,
- o Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous),
- Être titulaire du brevet fédéral 1er degré.

Méthode pédagogique :

o Formation théorique et pratique en alternance,

- Programme:

O Durée : 115h en centre de formation – 50h en stage pratique – 8h accompagnement en déplacement





- Le brevet fédéral 2^{ème} degré est constitué de 8 Unités Capitalisables (UC) :
 - o UC 1 EC de participer au fonctionnement du club
 - o UC 2 EC de préparer une séance
 - o UC 3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance
 - O UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
 - o UC 5 EC de conduire une action éducative
 - o UC 6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
 - o UC 7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

Française au sein du club (EC : être capable de)

- Intervenants:

o Conseiller technique régional et « référents évaluateurs »

Dates: 15 journées à Mulhouse, Molsheim et Strasbourg (2 jours) – 9h à 12h et 13h30 à 18h30

- o 26 septembre à Mulhouse (centre d'entraînement du MON 51, bld Stoessel à Mulhouse)
- o 10 octobre à Molsheim (Maison des associations route des Loisirs 67190 Mutzig)
- o 22 et 23 octobre à Molsheim
- o 14 novembre (natation synchronisée) à Schiltigheim
- o 28 novembre (water-polo) à la piscine des Jonquilles rue des jonquilles à Mulhouse
- o 12 décembre (plongeon) au Centre Nautique de Schiltigheim
- o 30 janvier à Molsheim
- o 18 et 19 février à Molsheim
- o 12 mars à Mulhouse
- o 14 au 16 avril à Mulhouse
- o 21 mai à Mulhouse

- Stage pratique obligatoire :

- o 60h en structure d'accueil
- o **Nombre de places :** Minimum : 4 personnes Maximum : 12 personnes

- Coût:

- o Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 1 100 euros
- o Bénévole: 750 euros
- **Inscription :** lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace : http://alsace.ffnatation.fr **Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :**

 $\underline{https://docs.google.com/forms/d/1PIKIE_wts9IdJmsaSVdRkrV85C5wl28yAdef4eLWanE/viewform}$





FORMATION AU BREVET FEDERAL 3°

- Objectifs, référentiel de certification :

Le "Breveté fédéral 3ème degré" natation course intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation, sur tous les publics et encadre en natation course les titulaires de l'ENF3 - Pass' compétition natation course qui préparent les premières pratiques compétitives en natation course.

Il a pour principales missions:

- de concevoir le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- d'utiliser la transversalité des pratiques pour la conception du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- de coordonner la mise en oeuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- de concevoir le programme d'acquisition et de développement de la natation course,
- de conduire des activités dans le cadre des programmes d'acquisition et de développement de la natation course amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives,
- de participer au fonctionnement du club,
- d'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

- Public et pré-requis :

- o Avoir 17 ans minimum,
- o Être licencié à la Fédération française de natation,
- o Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent,
- o Être titulaire de l'ENF 1 Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation (voir ci-dessous).
- o Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous),
- O Être titulaire du BF 2 pluridisciplinaire option natation course ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité activités aquatiques et de la natation et également titulaire des titres ENF 1, ENF 2, ENF 3 natation course.

Méthode pédagogique :

Formation théorique et pratique en alternance,

Programme:

Durée : 107h en centre de formation – 50h en stage pratique – 12h accompagnement en déplacement

- Le brevet fédéral 3^{ème} degré est constitué de 8 Unités Capitalisables (UC) :

- o UC 1 EC de participer au fonctionnement du club
- o UC 2 EC de concevoir son projet d'action
- o UC 3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en natation course





- o UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
- o UC 5 EC de conduire des activités d'acquisition et de développement en natation course
- o UC 6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- o UC 7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée
- o UC 8 EC de coordonner la mise en oeuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation
- Française au sein du club

(EC: être capable de)

- Intervenants:

Conseiller technique régional et « référents évaluateurs »

- **Dates :** 14 journées à Mulhouse de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.
 - o 26 septembre
 - o 26 au 28 octobre
 - o 21 et 22 décembre
 - o 15 au 17 février
 - o 11 au 13 avril
 - o 21 mai
- Stage pratique obligatoire : 235h en structure d'accueil
 - Stage en situation au sein du club d'accueil 160 h
 - Stage au sein d'une structure label formateur au minimum ou pôle espoirs 35h
 - Accompagnement d'un déplacement 40 h
- Nombre de places :
- o Minimum: 4 personnes
- o Maximum: 12 personnes
- Coût:
- o Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 1000 euros
- o Bénévole: 700 euros
- **Inscription :** lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace : http://alsace.ffnatation.fr

Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :

 $\underline{https://docs.google.com/forms/d/1PIKIE_wts9IdJmsaSVdRkrV85C5wl28yAdef4eLWa}\\ \underline{nE/viewform}$







FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS

Afin de répondre aux obligations réglementaires imposées par la détention d'un diplôme de type Brevet Fédéral, l'ERFAN Alsace et en cours de formalisation d'une offre de formation. Ces formations seront programmées début 2016 et feront l'objet d'une communication courant septembre 2015.

Pour rappel, les obligations sont :

<u>BF 1</u>	 une demi-journée de secourisme et sécurité : o révision sur la formation du PSC 1, o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique, une demi-journée pédagogique.
<u>BF 2</u>	 une demi-journée de secourisme et sécurité : o révision sur la formation du PSC 1, o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique, une journée pédagogique
BF 3	 une demi-journée de secourisme et sécurité : o révision sur la formation du PSC 1, o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique, une journée et ½ pédagogique.
<u>BF 4</u>	 une demi-journée de secourisme et sécurité : o révision sur la formation du secourisme, o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique, une journée et ½ une formation dans le domaine pédagogique correspondant au niveau des compétences visées dans le brevet fédéral 4ème degré.





FORMATION EDUCATEUR AQUA-SANTE

- Objectifs, référentiel de certification :

Les titulaires du Ces intervenants inscrivent leur action en cohérence avec le projet de la Fédération Française de Natation et la politique française de santé publique, traduite par le plan national nutrition santé et le plan national bien vieillir, dans le cadre de l'éducation pour la santé

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- encadrer tout public dans un objectif d'acquisition, de maintien et d'optimisation du capital santé par la pratique de la « Natation »1.
 - concevoir le projet d'animation dans le cadre de l'activité « nagez-forme santé »
- encadrer des activités conduisant à l'acquisition, au maintien et à l'optimisation du capital santé par la pratique de la « Natation ».
- concevoir des projets d'activités de la natation en direction des personnes atteintes de maladies chroniques2
- conduire des activités de la « Natation » en direction des personnes atteintes de maladies chroniques
 - participer à l'éducation du patient,
 - s'intégrer dans le fonctionnement du club,
 - assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants,

- Public et prérequis :

Cette formation est accessible aux personnes titulaires du Brevet Fédéral 2^{ème} degré au moins.

Méthode pédagogique :

Formation théorique et pratique en alternance,

- Programme

- o Durée: 86h
- o Formation en centre face à face pédagogique 66 h
- o Formation en centre pratique avec les formateurs 04 h
- o Travail personnel individuel 10 h
- o Evaluation 6 h

- Le brevet fédéral éducateur « Aqua-santé » :

- o UC 1 EC de participer au fonctionnement du club
- o UC 2 EC de préparer une séance
- o UC 3 EC d'encadrer un groupe lors d'une séance en vue de l'acquisition, du maintien et de l'optimisation du capital santé





- o UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
- o UC 5 EC de conduire une action éducative
- o UC 6 EC de participer à l'éducation du patient
- UC 7 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités (EC : être capable de)
- Intervenants:

Conseiller technique régional et spécialiste du domaine médical

- **Dates :** 10 journées à Mulhouse de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
 - o 14 au 16 octobre
 - o 21 au 23 janvier
 - o 27 au 29 avril
 - o 10 juin
- Stage pratique obligatoire en structure d'accueil
- Nombre de places :
- o Minimum: 10 personnes
- Coût:
- o Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 1700 euros
- o Bénévole: 1200 euros
- **Inscription :** lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace : avant le 30 juin http://alsace.ffnatation.fr

Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :

 $\underline{https://docs.google.com/forms/d/1PIKIE_wts9IdJmsaSVdRkrV85C5wl28yAdef4eLWanE/viewform}$







Module d'initiation à l'Aquaform

Découverte des différentes formes d'aquagym et base de l'activité pour construire un cycle et des séances.

- 4 jours de formation à Mulhouse
 - o 20 au 23 octobre 2015
- Coût: 400 euros

Découverte des bébés nageurs

Acquisition des compétences pour encadrer et enseigner les activités aquatiques avec les bébés et jeunes enfants (3 mois à 6 ans).

- 3 jours de formation :
 - o 5 décembre à Saint Louis
 - o 23 janvier à Hochfelden
 - o 12 mars à Saint Louis ou Hochfelden
- Coût: 300 euros

Aquaphobie et natation adulte

Acquisition des compétences pour encadrer et enseigner la natation à des publics aquaphobes (enfants ou adultes) et spécificité de l'enseignement de la natation aux adultes.

- 2 jours
 - o 26 et 27 février à Mulhouse
- Coût: 200 euros

Inscription : lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace : http://alsace.ffnatation.fr

Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :

 $\frac{https://docs.google.com/forms/d/1PIKIE_wts9IdJmsaSVdRkrV85C5wl28yAdef4eLWanE/viewform}{}$